

Énergie, Mines et Ressources

A bien des égards, cependant, le ministre s'est défilé. Il s'est sans doute laissé séduire par le chant de la sirène Esso. Parfois, je trouve le ministre «Esso-térique».

Des voix: Oh, oh!

M. Rose: Par contre, d'autres éléments du bill nous déplaisent. Je vais vous en esquisser les grandes lignes. L'orateur précédent l'a déjà fait extrêmement bien. Nous nous opposons au mythe et à la méthode du chèque en blanc. Nous nous opposons à la méthode qui lui permettra de créer autant de nouvelles sociétés qu'il le désire et de les présenter à la Chambre sans qu'elle puisse en discuter. C'est l'expression ipso facto . . .

● (2130)

M. Waddell: C'est ce que disent les juristes.

M. Rose: Ils devraient avoir honte. Il n'est plus nécessaire de présenter un bill distinct. Il ne s'agit pas de créer une nouvelle société comme Petro-Canada. Le ministre se contente de l'annoncer et il faut que 30 ou 50—je ne sais pas exactement combien, c'était 50 hier soir et c'est 30 aujourd'hui, et j'espère que ce sera 10 demain—mais il faut, donc, qu'un certain nombre de députés s'y opposent pour que la motion soit rejetée.

Est-ce à dire qu'un bill nous est soumis pour que nous puissions passer de l'étape de la deuxième lecture à l'étude en comité, afin d'entendre des témoins spécialistes en la matière? Absolument pas. Ce qui s'est passé, c'est que le gouvernement nous présente cette mesure législative et à moins qu'un bon nombre d'entre nous ne s'y opposent—quand le bill sera renvoyé au comité, mon parti proposera que le nombre de députés soit ramené de 30 à 10 conformément à la loi sur l'administration des conservateurs—sommes-nous en mesure de convoquer des témoins spécialistes pour nous expliquer ce que propose le bill? Non, nous ne le pouvons pas. Au lieu de cinq heures, le débat sera ramené à trois heures et l'affaire sera close. Les députés d'en face nous écraseront littéralement. Ils auront rempli leur devoir de machines à voter à l'appui du gouvernement.

Une voix: A gouverner.

M. Rose: Ces députés ne peuvent absolument pas gouverner. Ce sont des machines à voter. Ce sont les trente membres du cabinet qui gouvernent. N'essayez pas de nous convaincre que nous avons élu un gouvernement démocratique, par ce que je sais ce qu'il en est.

M. Waddell: Il le sait très bien.

M. Rose: Le député de Niagara Falls (M. MacBain) sait très bien ce qu'il en est. Cette mesure représente une arme dont le gouvernement pourra se servir pour étouffer dans l'œuf tout nouveau projet concernant les sources d'énergie de remplacement.

Comme nous l'avons déjà dit, il faut une certaine imputabilité parlementaire. C'est nécessaire, car il y a déjà trop d'histoires horribles comme celle de la Consolidated Computer.

Bien que ce ne soit pas une société de la Couronne, elle nous a coûté 125 millions de dollars. En venant de l'aéroport, j'ai vu un panneau publicitaire dans la rue concernant la Société Nabu, qui acheta CCI pour \$800,000. Elle vaut 125 millions de dollars. Voilà un exemple de responsabilité parlementaire.

La responsabilité parlementaire est plus indispensable que jamais, mais le ministre a l'audace de s'arroger le droit de changer les modalités d'établissement des sociétés de la Couronne.

Le gouvernement a certainement prouvé qu'il ne voulait pas ou ne pouvait pas prendre des initiatives très importantes selon moi. Notre parti estime que toute la politique énergétique est mauvaise et je ne reparlerai même pas des sociétés de la Couronne qui ont été créées. A notre avis, le gouvernement se fourvoie complètement et nous en avons la preuve.

J'ai fait partie du groupe d'étude parlementaire mis sur pied par le gouvernement. Nous avons passé un an à étudier des moyens d'assurer l'autonomie énergétique du Canada. On n'a tenu aucun compte de nos recommandations et j'en reparlerai tout à l'heure.

Le gouvernement a bien prouvé qu'il ne voulait pas ou ne pouvait pas prendre la moindre mesure pour mettre fin à la crise énergétique ne serait-ce qu'à moyen terme sinon à court terme. Je vais vous donner quelques preuves de ce que j'avance. Le gouvernement a lancé son programme PUSH à grands renforts de publicité. Ce programme visait à expérimenter le chauffage solaire dans les édifices gouvernementaux. En 1978, le gouvernement a annoncé qu'il consacrerait 125 millions de dollars à ce programme sur cinq ans. Nous en sommes à la quatrième année et vous serez révolté d'apprendre, monsieur l'Orateur, qu'il n'a dépensé que 23 millions sur les 125 prévus. On est loin du compte.

Il y a un an, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources annonçait un programme de superisolation. Il devait verser jusqu'à \$5000 de subventions pour couvrir les frais de conception et de construction de projets de superisolation. Il s'est écoulé plus d'un an et nous ne voyons toujours rien venir. Le gouvernement négocie encore avec les constructeurs. Il a manifesté une force d'inertie incroyable.

Nous avons le rapport du groupe de travail dont j'ai parlé tout à l'heure. Le rapport de ce groupe de travail présidé par le député de Pontiac-Gatineau-Labelle (M. Lefebvre) a été déposé il y a près d'un an. Le rapport comporte 65 recommandations. Je voudrais lire les lignes directrices qui ont été élaborées par cet excellent groupe de travail constitué d'un comité multipartite au sein duquel siégeait notamment le député de Bruce-Grey (M. Gurbin). On a déclaré à propos de ce rapport qu'il était presque excellent. Ce comité a coûté environ \$800,000, sans que le ministre dise un mot sur la question . . .

M. Lalonde: Vos dépenses étaient comprises dedans.